



ELECTION du nouveau bureau du FSE, jeudi 24 janvier de 12h30 à 13h25, labo 1

publié le 20/01/2019

Descriptif :

Les candidatures sont à déposer au bureau de la vie scolaire, avant mercredi 23 janvier, 12h.

Pour rappel, le bureau du FSE est composé de **6 membres** :

- ▶ **3 adultes**, aux postes de Président, Secrétaire et Trésorier.
- ▶ **3 élèves**, aux postes de Vice-Président, Vice-secrétaire et Vice-Trésorier.

Le **Vice-Président** représente l'association et anime les réunions.

Le **Vice-Secrétaire** aide à la réalisation des comptes-rendus de réunions, des articles mis sur le site et à l'affichage des informations au sein du collège.

Le **Vice-Trésorier** aide à la gestion des comptes ; il vérifie les sommes en espèce reçues, tamponne les chèques avant un dépôt en banque...

Pour être éligible et/ou électeur, il suffit d'être adhérent à l'association, moyennant une adhésion d'un montant de 10 euros (avant le 31 décembre 2018).